

Jean-Michel Pérès (Groupama) :
« Après 18 mois de crise, nous restons tous dans le brouillard »

Même si le tourisme manque de visibilité, Groupama a continué d'émettre des garanties nouvelles depuis le début de l'année, explique son directeur général Jean-Michel Pérès.



L'Echo touristique : Nous entamons la troisième semaine d'août. Quel est le bilan de Groupama dans le tourisme sur les premiers mois de l'année 2021 ?

Jean-Michel Pérès : Grâce aux aides gouvernementales, nous constatons peu de défaillances au premier semestre 2021, au sein de Groupama, l'APST et Atradius. Les entreprises restent en vie grâce à un soutien de l'Etat plus important que prévu. Par contre, nous ne savons pas dans quelle santé financière réelle elles sont. C'est un vrai questionnement. S'agissant de l'embellie, avec au mois de juin des niveaux d'activité comparables à 2019, elle s'est essouffée dès la deuxième quinzaine de juillet. C'est quand même un facteur d'inquiétudes. Nous avons du mal à rentrer dans un cycle de reprise pérenne, nous manquons de visibilité. Chez Groupama, nous avons poursuivi notre stratégie : accompagner les entreprises, quand nous pouvions le faire. Nous avons continué d'émettre de nouvelles garanties depuis le 1^{er} janvier, principalement pour de nouveaux opérateurs. Nous sommes plutôt sur des acteurs qui présentent des modèles économiques nouveaux, et pas forcément sur des agences physiques traditionnelles même si nous en avons aussi accepté.

Combien de nouvelles garanties avez-vous émises ?

Jean-Michel Pérès : Nous avons émis plusieurs dizaines de garanties depuis le début de l'année. Bien évidemment, notre taux de refus est toutefois plus important qu'avant la crise.

Combien de clients tourisme compte Groupama ?

Jean-Michel Pérès : Groupama gère 2125 garanties, sur un total de 6773, d'après les chiffres d'Atout France. Nous avons une part de marché de 31,4% en nombre de clients, contre 50,5% pour l'APST et 10,7% pour Atradius.

Groupama n'a toujours pas la volonté de quitter le secteur du tourisme, malgré cette crise qui dure depuis 18 mois ?

Jean-Michel Pérès : La question a du sens. Le secteur est en crise depuis 18 mois. Des opérateurs sont en difficulté, d'autres le seront dans les prochains mois. Mais notre engagement envers le secteur est ancien, nous ne le remettons pas en cause aujourd'hui. Nous sommes convaincus de deux choses : l'envie de voyager des Français reste très forte. Le marché va repartir, reste à savoir si les Français construiront leurs voyages de la même façon. Par ailleurs, des entreprises vont profiter de la crise pour se développer et sortir renforcées grâce à leur modèle plus en phase avec les nouvelles attentes. Nous pouvons être optimistes à moyen terme concernant l'avenir du secteur.

Lors de notre dernier échange, vous redoutiez que la trésorerie versée par les clients, mais convertie en avoirs, n'ait pas toujours été sanctuarisée. Craignez-vous le « mur » des avoirs ?

Jean-Michel Pérès : En évoquant le mur des avoirs, les professionnels veulent dire que les avoirs vont commencer à être exigibles dès le mois de septembre, avec d'importantes sommes potentielles à rembourser. Des entreprises risquent d'avoir du mal à tenir un tel engagement. L'embellie du début de l'été a toutefois aidé à transformer des avoirs en voyages, et donc, à diminuer l'enveloppe globale. Ce qui sera compliqué, c'est l'impasse de trésorerie des entreprises qui n'ont pas sanctuarisé les avances versées par les clients. Ces sociétés pourraient être rattrapées par la patrouille... Nous ne sommes pas sur un mur d'avoirs, mais il est certain que des entreprises vont être en difficulté quand les aides publiques vont s'arrêter. Alors que les nuages s'éloignaient il y a deux mois, avec l'ouverture de nombreux pays dès le 9 juin, le problème majeur aujourd'hui, c'est le manque de visibilité. L'Amérique du Nord reste fermée, l'Asie aussi. Nous sommes encore dans un contexte très mitigé. Nous restons tous – opérateurs de tourisme et garants – dans le brouillard.

Si des opérateurs ne sont plus en capacité de rembourser les avoirs à leur échéance, le dépôt de bilan deviendra inévitable. Auquel cas les garants devront prendre le relais. Comment Groupama se prépare-t-il à cette éventualité ? Avez-vous estimé ce risque ?

Jean-Michel Pérès : En tant qu'assureur prudent et rigoureux, Groupama provisionne la survenance de sinistres potentiels. Nous mettons de l'argent de côté pour payer les sinistres de demain. Nous arrêtons nos comptes tous les trimestres.

Exigez-vous plus de contre-garanties à certains clients ?

Jean-Michel Pérès : D'une manière générale, non, même si les bilans 2020 de certains opérateurs ne sont pas très favorables. Pourquoi ? Il est difficile d'exiger des contre-garanties supplémentaires quand les entreprises sont en difficulté. Nous ne sommes pas un gestionnaire de contre-garanties, mais un gestionnaire de risques. Le risque, nous le prenons, ou nous ne le prenons pas.